

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°034-2023)

Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

Ouagadougou, le 25 octobre 2023

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 25 octobre 2023,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 30 mn,
sous la présidence de
Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE,
Président de la Transition, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
mis fin à des fonctions
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret porte nomination d'un Commissaire à la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Ce décret vise le remplacement d'un membre de la Commission électorale nationale indépendante, conformément aux dispositions de la loi n°014-2001/AN du 03 juillet 2001 portant Code électoral, ensemble ses modificatifs.

L'adoption de ce décret permet la nomination de Monsieur **Ibrahima OUEDRAOGO**, Commissaire à la CENI, au titre des organisations de la société civile, dans la sous-composante « **Communauté musulmane** ».

Le second décret porte création des Groupements d'unités mobiles d'interventions (GUMI).

Les Groupements d'unités mobiles d'interventions ont pour missions de lutter contre toutes formes de menaces et principalement contre le terrorisme et le grand banditisme dans leurs zones d'intervention.

Ce décret vise à donner une existence juridique aux GUMI créés en 2021 pour être déployés dans les régions et localités à forts défis sécuritaires du Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet de régulariser la situation juridique des Groupements d'unités mobiles d'interventions.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a adopté **un décret** portant acceptation de la démission du Consul honoraire du Burkina Faso à Aarhus, au Royaume du Danemark.

Après 23 ans au service du Burkina Faso, **Monsieur Jens PAULI**, Consul honoraire de notre pays à Aarhus a exprimé le souhait d'être déchargé de sa fonction.

L'adoption de ce décret permet de mettre fin à la fonction de **Monsieur Jens PAULI**, Consul honoraire du Burkina Faso à Aarhus au Royaume du Danemark, conformément aux dispositions du décret n°2003-283/PRES/PM/MAECR du 09 juin 2003 portant règlementation de la fonction de Consul honoraire du Burkina Faso à l'étranger.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif à la dénonciation des conventions entre l'Etat et SUCRE PARTICIPATION qui est l'actionnaire majoritaire de la Nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO).

La SN SOSUCO est issue de la privatisation de la SOSUCO et de la Société de production d'alcool (SOPAL). Lors de la privatisation de la SOSUCO et de la SOPAL, l'Etat a signé deux conventions en 1998 avec SUCRE PARTICIPATION qui s'était engagé à :

- investir 20 311 000 000 F CFA sur 5 années suivant la signature de la convention ;

- augmenter la production de la SOSUCO par la mise en œuvre d'un programme d'investissement performant ;
- maintenir la pleine activité de la SOSUCO et son plein développement ;
- assurer et garantir la pérennité de la SOPAL, maintenir sa pleine activité et son plein développement ;
- assurer le renouvellement des équipements.

Le constat actuel est que ces engagements contractuels n'ont pas été respectés par le consortium SUCRE PARTICIPATION avec pour conséquence la désuétude de l'outil de production aujourd'hui totalement amorti.

Ce rapport vise à dénoncer cumulativement les deux conventions entre l'Etat burkinabè et SUCRE PARTICIPATION, dans la mesure où les engagements contractuels n'ont pas été respectés par l'actionnaire majoritaire.

Le Conseil a instruit les ministres chargés du dossier de prendre les dispositions idoines en vue de la dénonciation des conventions entre l'Etat et SUCRE PARTICIPATION.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité a fait au Conseil une communication relative à l'organisation d'un Forum des gouverneurs des régions du Liptako-Gourma qui se tient du 24 au 26 octobre 2023, à Ouagadougou.

Ce Forum a pour thème « **Rôles et réponses des gouverneurs pour une opérationnalisation de la Stratégie régionale de stabilisation du Liptako-Gourma** ».

L'objectif de ce Forum est d'amener les gouverneurs des différentes régions transfrontalières à s'approprier la Stratégie régionale de stabilisation du Liptako-Gourma.

La région du Liptako-Gourma s'étend sur plusieurs zones administratives du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger. Elle compte une population de près de 20 millions de personnes.

II.2. Le ministre de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques a fait au Conseil une communication relative à la tenue de la 18^{ème} édition de la Semaine du numérique prévue du 14 au 18 novembre 2023, à Ouagadougou.

La Semaine du numérique est placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre et se tiendra sous le thème « **Le numérique, levier d'inclusion et de résilience face aux crises** ». Elle a pour pays invité d'honneur, la République du Mali.

Cette 18^{ème} édition de la Semaine du numérique permettra aux acteurs de la Défense, de l'Action humanitaire, de la Santé, de l'Education, de la Sécurité et de la Communication, d'échanger sur les initiatives soutenues par le numérique en vue d'atténuer les effets des crises sur les populations dans l'immédiat et de juguler les impacts à long terme desdites crises.

II.3. Le ministre de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la onzième édition des Journées à faibles émissions de carbone (JFEC), prévue du 13 au 17 novembre 2023 à Ouagadougou.

L'objectif global des JFEC édition 2023 est de susciter un engagement citoyen afin de contribuer à réduire les émissions des polluants atmosphériques, responsables de la triple crise environnementale planétaire qui se manifeste en termes de changements climatiques, de pollution atmosphérique et de disparition de la biodiversité.

Les Journées à faibles émissions de carbone, édition 2023 sont placées sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

II.4. Le ministre des Sports, de la jeunesse et de l'emploi a fait au Conseil une communication relative au lancement du « **projet de placement des jeunes en stage dans les entreprises de l'économie informelle** » couplé au Forum national de l'économie informelle (FNEI) qui se tiendra le 09 novembre 2023, à Ouagadougou.

Le « **projet de placement des jeunes en stage dans les entreprises de l'économie informelle** » vise à accompagner les jeunes dans le renforcement de leurs aptitudes professionnelles et susciter des opportunités d'insertion professionnelle.

Ce projet est à l'initiative du Conseil national de l'économie informelle du Burkina Faso (CNEI-BF) qui entend accompagner le Gouvernement dans ses actions de promotions de l'emploi. La phase pilote concerne la ville de Ouagadougou et va toucher 200 jeunes.

Quant au Forum national de l'économie informelle, il est placé sous le thème « **Contribution des acteurs de l'économie informelle à la lutte contre le chômage des jeunes dans un contexte de défi sécuritaire** ». Il s'agira d'analyser les apports des acteurs de l'économie informelle à la promotion de l'emploi des jeunes et de proposer des mesures d'amélioration de la productivité des unités économiques informelles.

II.5. Le ministre de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme a fait au Conseil le compte rendu de la participation du Burkina Faso à la 12^{ème} Conférence des ministres de la culture dans le monde islamique, tenue à Doha, dans l'Etat du Qatar, les 25 et 26 septembre 2023.

Cette Conférence de Doha était placée sous le thème « **Vers un renouvellement de l'action culturelle dans le monde islamique** ».

La participation du Burkina Faso a été couronnée par l'élection de notre pays au Comité du patrimoine dans le monde islamique pour un mandat de trois (03) ans.

La 12^{ème} édition de cette Conférence s'est achevée par l'adoption de la Déclaration de Doha sur le « **Renouvellement de l'action culturelle dans le monde islamique** ».

La Conférence générale des ministres de la culture est l'une des principales instances de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO). Elle regroupe 54 Etats et a été fondée par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en 1982.

III. NOMINATIONS ET FIN DE FONCTIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

- Monsieur Zouno Gérard **BAMBARA**, Officier supérieur, est nommé Directeur général de l'Institut supérieur d'études et de protection civile (ISEPC).

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Saïdou **MAIGA**, **Mle 43 143 A**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Burkina Faso à Dakar (Sénégal) ;
- Monsieur Idrissa Nénin **SOULAMA**, **Mle 91 917 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Ministre Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa (Canada) ;
- Madame Minyamba Flora Eméline **HEMA/OUADBA**, **Mle 358 987 C**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- Monsieur Tilado Inoussa **SILGA**, **Mle 238 420 R**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Genève (Confédération Helvétique) ;
- Monsieur Sié Rodrigue **NOUFE**, **Mle 358 988 X**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Vienne (Autriche) ;

- Monsieur Koko **DA, Mle 369 702 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à N'Djamena (Tchad) ;
- Monsieur Idrissa **SEGDA, Mle 358 993 G**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Tripoli (Libye) ;
- Monsieur Dieudonné **SAWADOGO, Mle 345 363 L**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pékin (République populaire de Chine) ;
- Monsieur Jean Yves **SAWADOGO, Mle 358 992 V**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso à Cotonou (Bénin) ;
- Monsieur William **OUEDRAOGO, Mle 54 611 E**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade, Mission permanente du Burkina Faso à Vienne (Autriche) ;
- Monsieur Ousmane **KABRE, Mle 208 206 V**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Rome (Italie) ;
- Monsieur Zakaria **YABRE, Mle 97 974 F**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso au Koweït ;
- Monsieur Edouard **BOUDA, Mle 91 914 Z**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Washington (Etats-Unis d'Amérique) ;
- Monsieur Yrsaona Urbain **DABIRE, Mle 117 008 M**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Accra (Ghana) ;

- Monsieur Pascal **NARE, Mle 222 253 A**, Interprète-traducteur, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Attaché-interprète-traducteur près l'Ambassade du Burkina Faso à Washington (Etats-Unis d'Amérique).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- Monsieur Abdoulaye **GUIGMA, Mle 240 211 T**, Commissaire de police, catégorie 1, 1^{er} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Comptable principal des matières de l'Ecole nationale de la police (ENP).

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Amos **KIENOU, Mle 37 37 125 W**, Statisticien-Economiste, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Secrétaire technique de l'Offensive agropastorale et halieutique (ST-OAPH) ;
- Monsieur Remy **PALE, Mle 254 890 J**, Conseiller en études et analyses, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de département de la coordination, de la planification et des innovations du Secrétariat technique de l'Offensive agropastorale et halieutique ;
- Monsieur Pinguedwindé Dieudonné **ILLY, Mle 313 387 Z**, Vétérinaire, catégorie P, classe C, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de département du suivi technique et de l'évaluation des performances du Secrétariat technique de l'Offensive agropastorale et halieutique ;
- Monsieur Elisé **KOLOGO, Mle 334 159 J**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF Matourkou).

E. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- Monsieur Mahamady **KOUSSOUBE, Mle 111 316 V**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF).

F. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

- Madame Zenabo **BALIMA, Mle 238 004 A**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée cumulativement Directrice générale des études et des statistiques sectorielles et Responsable du Programme budgétaire 094 « **Pilotage et soutien** » ;
- Monsieur Grégoire Aimé **YAGUIBOU, Mle 110 004 L**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Responsable du Programme budgétaire « **Développement du réseau routier classé, de la voirie urbaine, des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques** », cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des infrastructures routières ;
- Monsieur Serge Jean-Baptiste Bonto **YELEMOU, Mle 324 691 Y**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la prospective, de la planification et du suivi-évaluation ;
- Monsieur Halidou **BANGAGNE, Mle 110 025 F**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'appui aux collectivités territoriales à la Direction générale des pistes rurales ;
- Monsieur Frédéric **OUEDRAOGO, Mle 260 021 L**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes et du partenariat ;

- Monsieur Issa **BLAGNA, Mle 101 785 F**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Inoussa **BAMOGO, Mle 368 416 Z**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des Infrastructures et du désenclavement du Boulkiemdé ;
- Monsieur Madi **MALBILA, Mle 368 426 K**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des Infrastructures et du désenclavement du Kouritenga ;
- Monsieur Boukari **GOUEM, Mle 368 432 Z**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des Infrastructures et du désenclavement du Sanmatenga ;
- Monsieur Karssomé **KABRE, Mle 368 419 M**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des Infrastructures et du désenclavement du Tuy.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Mitimanegda Louis **OUEDRAOGO, Mle 42 838 X**, Inspecteur principal des eaux et forêts, catégorie 1, 3^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Nongoubzanga Bernard **BINGO, Mle 42 875 T**, Inspecteur principal des eaux et forêts, catégorie 1, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Mariam **DOUAMBA/ZOUNDI, Mle 31 934 L**, Inspecteur des eaux et forêts, catégorie 1, 1^{er} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Mahamoudou **TIEMTORE, Mle 207 963 A**, Ingénieur en génie rural, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chef de département des études, de la logistique et du suivi au Secrétariat technique pour la Gestion des situations d'urgence en WASH (ST/GUW) ;

- Madame Tégawendé Esther **OUEDRAOGO, Mle 212 656 E**, Ingénieur en génie rural, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Chef de département de la mobilisation des ressources et du plaidoyer au Secrétariat technique pour la Gestion des situations d'urgence en WASH ;
- Madame Jeannette **KABORE/OUEDRAOGO, Mle 267 673 H**, Conseiller en études et analyses, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice des études et de la planification du Centre national des semences forestières (CNSF).

H. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

- Madame Wendtoun Gisèle **BANGRE/SAWADOGO, Mle 91 707 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Madame Fatimata Bintou **COLGO/OUEDRAOGO, Mle 94 431 R**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Mamadou Lamine **TRAORE, Mle 238 008 U**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Vincent **NIAMOU, Mle 211 766 A**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Yiribono Jérémie **SOMDO, Mle 204 597 W**, Professeur d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Salif **ZONGO, Mle 204 602 M**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;

- Monsieur Mohamed **ZOROM, Mle 91 674 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Hamidou **SAWADOGO, Mle 119 739 F**, Maître de conférences agrégé en économie, catégorie P2, grade initial, 1^{er} échelon, est nommé Directeur général du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) ;
- Monsieur Abdoul Karim **TIEMTORE, Mle 216 747**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur du partenariat et de la reconversion professionnelle.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

- Madame Alimata **SAWADOGO/TANLY, Mle 41 567 R**, Professeur certifié des lycées et collèges, 2^{ème} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Chargé de missions ;
- Monsieur Nomwendé Rémi **OUEDRAOGO, Mle 42 411**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et des relations presse ;
- Monsieur Kadré **SAWADOGO, Mle 200 487 F**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de la réglementation et du contrôle de la Direction générale du Tourisme ;
- Monsieur Abdoul Kader Issiaka **KONVOLBO, Mle 382 486 K**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme de la Léraba ;
- Monsieur Issaka **SALGO, Mle 381 961 E**, Conseiller en gestion du patrimoine culturel, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Loroum ;

- Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO, Mle 359 613 T**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Yatenga ;
- Monsieur Kassoum **SAWADOGO, Mle 345 438 H**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Culture, des arts et du tourisme du Zondoma.

III.2. FIN DE FONCTIONS

AU TITRE DU MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

Le Conseil a mis fin aux fonctions de :

- Monsieur Benjamin Ousmane **OUEDRAOGO, Mle 35 969 J**, Professeur certifié des lycées et collèges, Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Désiré **ZOUNGRANA, Mle 46 441 D**, Professeur certifié des lycées et collèges, Inspecteur technique des services ;
- Madame Gouolgné Aurélie **SOME/SOMDA, Mle 47 708 A**, Professeur certifié des lycées et collèges, Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Yacouba **OULI, Mle 83 953 B**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Boubacar **DRABO, Mle 57 153 W**, Administrateur des services financiers, Directeur général du Fonds d'appui au secteur informel (FASI) ;
- Monsieur Wenddemmi Sylvain **OUEDRAOGO, Mle 208 071 A**, Administrateur des services financiers, Directeur général du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ).

III.3. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs aux Conseils d'administration :

- de la Caisse d'assurance maladie des armées (CAMA) au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants ;
- du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T), de l'Agence nationale pour la sécurité de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT), de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG), de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) et du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B) au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique ;
- du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) au titre du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière.

Le Conseil a également procédé à la nomination de Présidents aux Conseils d'administration de la Caisse d'assurance maladie des armées (CAMA), du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T), de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) et de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP).

A. MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de la Caisse d'assurance maladie des armées (CAMA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de la Défense et des anciens combattants :

- Monsieur Fidèle **BAKIONO**, Officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Innocent **OUATTARA**, Officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Norbert **KOUDOUGOU**, Officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Sidanoma Blaise Martial **OUEDRAOGO**, Officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Abdoul Kader **OUEDRAOGO**, Officier des Forces armées nationales.

Au titre du ministère de l'Economie, des Finances et de la prospective :

- Madame Brigitte Marie Suzanne Wend-La-Mita **COMPAORE/YONI**,
Mle 59 641 G, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la Protection sociale :

- Monsieur Oumarou **SAWADOGO**, **Mle 105 251 H**, Inspecteur du travail.

Au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique :

- Monsieur Sidbéwendé Pierre **YAMEOGO**, Mle 99 470 W, Médecin.

**ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES ASSUJETTIS DE LA
CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DES ARMEES**

Au titre de l'Armée de terre :

- Monsieur Kananbi Cédrique Ezéchiel **PARE**, Officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Claude **SANOU**, Sous-officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Gaoussou **ZON**, Sous-officier des Forces armées nationales.

Au titre de l'Armée de l'air :

- Monsieur Aristide **SANON**, Officier des Forces armées nationales.

Au titre de la Gendarmerie nationale :

- Monsieur Nakelegba Pascal **OUEDRAOGO**, Officier des Forces armées nationales ;
- Monsieur Boureima **GUIRO**, Sous-officier des Forces armées nationales.

Au titre de la Brigade nationale de Sapeurs-pompiers :

- Madame Chamiratou Madina Wendata **OUEDRAOGO**, Officier des Forces armées nationales.

Au titre de la Caisse d'assurance maladie des armées :

- Monsieur Judes **DEMBELE**, Sous-officier des Forces armées nationales.

Le second décret nomme Monsieur Fidèle **BAKIONO**, Officier des Forces armées nationales, Président du Conseil d'administration de la Caisse d'assurance maladie des armées (CAMA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Le Conseil a adopté **onze (11) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique :

- Monsieur Issa **OUEDRAOGO**, **Mle 104 180 A**, Médecin de santé publique.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective :

- Madame Mariam **NOMBRE**, **Mle 245 213 G**, Inspecteur du trésor.

Au titre du ministère de la Solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille :

- Monsieur Issaka **PAMTAM**, **Mle 53 487 R**, Administrateur des affaires sociales.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

- Madame Caroline Nyangi **YONABA/OKENGO**, **Mle 88 214 S**, Maître de Conférences agrégé hospitalo-universitaire.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA DELEGATION SPECIALE REGIONALE DU CENTRE

- Madame Djénéba **KIEMDE/OUEDRAOGO**, Présidente de la Commission des affaires générales, sociales et culturelles.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

- Monsieur Priva Bertin **OUEDRAOGO**, Mle **51 244 P**, Professeur titulaire hospitalo-universitaire.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DU CHU-T

- Monsieur Tegawendé Maurice **ZONGO**, Mle **23 19 225 F**, Attaché de santé en ophtalmologie.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ASSOCIATIONS DE MALADES

- Madame Wendpagnadé Josephine **ZOUNGRANA/KISSOU**, Docteur en pharmacie.

Le deuxième décret renouvelle le mandat de Monsieur Mahamadou **SAWADOGO**, Mle **78 122 C**, Enseignant-chercheur, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le troisième décret nomme Monsieur Issa **OUEDRAOGO, Mle 104 180 A**, Médecin de santé publique, Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le quatrième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la sécurité de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- Monsieur Ismaël Henri Nestor **BASSOLE, Mle 110 924 P**, Enseignant-chercheur.

Au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises :

- Monsieur Jean Paul **TOUGOUMA, Mle 200 580 F**, Conseiller des affaires économiques.

Le cinquième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique :

- Monsieur Zakariya **YABRE, Mle 108 954 P**, Pharmacien spécialiste ;
- Monsieur Zerome dit Natéguéwindé **NANA, Mle 56 550 E**, Médecin gynécologue-obstétricien.

Le sixième décret renouvelle le mandat de Monsieur Komikiyoaba **NALKESSE, Mle 91 973 N**, Conseiller en économie et développement, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le septième décret nomme Monsieur Zakariya **YABRE, Mle 108 954 P**, Pharmacien spécialiste, Président du Conseil d'administration de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le huitième décret nomme Madame Nessiné Nina **KORSAGA/SOME, Mle 104 441 R**, Professeur titulaire, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique au Conseil d'administration de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le neuvième décret renouvelle le mandat de Monsieur Salif **SIGUIRE, Mle 247 157 E**, Conseiller en gestion des ressources humaines, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Santé et de l'hygiène publique au Conseil d'administration de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le dixième décret nomme Madame Nessiné Nina **KORSAGA/SOME, Mle 104 441 R**, Professeur titulaire, Présidente du Conseil d'administration de l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le onzième décret nomme Monsieur Narcisse Mathurin **NARE, Mle 37 551 H**, Médecin de santé publique, Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B) pour le temps restant de son premier mandat.

C. MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme Monsieur Hassane **DIALLO, Mle 118 702 P**, Economiste, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises au Conseil d'administration du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Sa Sylvanus TRAORE.

Le second décret renouvelle le mandat de Monsieur **Bernard BEBA, Mle 59 714 S**, Administrateur civil, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière au Conseil d'administration du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) pour une dernière période de trois (03) ans.



www.sig.gov.bf/

Le Porte-parole du Gouvernement



Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts,
des lettres et de la communication*